



MAISON DE LA RÉGION DE STRASBOURG

PARCOURS VERS LE METIER CAPa JARDINIER PAYSAGISTE

action n°20206

FORMEZ-VOUS POUR TROUVEZ UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS !



ORIENT'
EST

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



C'EST QUOI ?

La formation CAPa, RNCP 38386 du 1/01/2024 délivrée par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire vous permet de devenir jardinier paysagiste et d'acquérir la maîtrise des 3 groupes d'activités demandés par les entreprises du paysage:

- La Création végétale, se déroule de sept. à décembre
- La Création minérale, se déroule de janvier à mars
- L'Entretien d'espaces verts, se déroule d'avril à juillet

Elle se déroule à Strasbourg et intègre l'évolution des techniques professionnelles face au réchauffement climatique et à la gestion responsable des ressources naturelles, qui sont nécessaires à la transition écologique.



POUR QUI ?

+ Public : 15 places disponibles

Tout public motivé qui souhaite se qualifier dans le secteur des travaux paysagers, ayant une expérience dans ce secteur ou ayant suivi une CPP, et prêt à suivre la formation dans sa totalité.

Demandeur d'emploi ou inscrit en Mission Locale ayant validé son projet professionnel.

Statut du stagiaire : Action agréée au titre de la rémunération (ARE ou ASP) et de la protection sociale.

Prérequis:

CPP / expérience pro. Être ouvert au travail en équipe, avoir une condition physique adaptée au travail en extérieur (toutes conditions climatiques) et à la manipulation d'outils et machines.

Informations complémentaires:

Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :

- Des informations collectives
- Des entretiens individuels et tests, niveau 3^{ième}.
- La constitution du groupe de formation : 2 à 3 réunions de groupe avant la formation.

Action **rémunérée**

N.B. : pour les demandeurs d'emploi les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par la Région Grand Est.



+ D'INFOS

Contact:

<https://www.cfatelier.com/espace-vert/>

Nouzha BOULAHTIT - Référente administrative; ☎ 03.88.65.86.16 nouzha.boulahtit@cfatelier.com
Olivier HEITZ – Responsable de formation; ☎ 06.07.07.12.40 ; olivier.heitz@cfatelier.com

Inscriptions aux réunions d'information, auprès de France Travail, Mission locale



QUEL CONTENU ?

Cette formation CAP propose une forte alternance en entreprise:

- Stages en Entreprise : 44 % du parcours total
- En Centre : 56% de face à face pour réaliser des travaux pratiques, aborder les bases scientifiques du métier, la botanique, la préservation des ressources du sol, le compostage, les plantations face au réchauffement climatique.

Durée de formation :

1512 h, dont 672 h entreprise et 840 h centre.

Date: du 1 septembre 2025 au 23 juillet 2026

Programme : Le CAPa est un diplôme en Unités Capitalisables, ces UC sont validées dans le cadre de 7 épreuves en situations professionnelles, qui regroupent les activités de création et d'entretien du métier, une UC validée, le reste durant 5 ans.

Le ruban pédagogique suit les activités saisonnières du métier.

Chaque situation fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, dont l'ensemble valide l'obtention du diplôme, avec pour objectifs:

- Situation 1 Entretien des espaces
- Situation 2 Réaliser des travaux de création minérale
- Situation 3 Réaliser des travaux de création végétale
- Situation 4 Entretien des équipements mécaniques
- Situation 5 Présenter votre projet professionnel, la TRE
- Situation 6 Présenter un projet personnel, à l'oral
- Situation 7 UCARE Réaliser un Bassin ou arrosage intégré

Ce diplôme donne accès à des formations supérieures CS « certificat de spécialisation » BEPA, BAC PRO.



BON À SAVOIR

Prochaines réunions d'informations collectives 2025:
23 janvier; 06 et 20 février; 06 et 20 mars;
03; 17 et 30 avril; 15 et 27 mai; 12 et 26 juin;
10 et 24 juillet; 21 août; 04 et 18 septembre
À 16h00, au centre de formation l'Atelier,
21 rue Livio, 67100 Strasbourg

